



Je soussigné, M. ou Mme tuteur légal * de

Domicilié au Code postal et ville.....

A cocher obligatoirement par tous les adhérents

Reconnait avoir pris connaissance des mesures sanitaires et des modalités de pratique prises par l'école de voile municipale de Cagnes sur Mer dans le cadre des restrictions réglementaires liées à la pandémie du Covid 19, et détaillées sur le site de l'école de voile.

Reconnait n'être visiblement touché par aucun symptôme défini par les campagnes nationales de prévention lors de ma présence à l'école de voile.

A cocher obligatoirement par tous les adhérents souhaitant une navigation en double

Confirme vouloir naviguer en double avec un équipier de ma connaissance, et décharge l'école de voile de toute responsabilité en cas de symptômes pouvant hypothétiquement survenir après cette navigation.

A cocher obligatoirement par tous les adhérents de niveau 3

Accepte que la navigation en pratique individuelle puisse être interrompue en cas de conditions météo dépassant les 10 nœuds (solitaire) ou 15 nœuds (double).

A cocher obligatoirement pour tous les adhérents mineurs de 14 ans et + de niveau 3

Accepte que mon enfant, inscrit à la voile à l'année pour la saison 2019-2020, et certifié à minima niveau 3 de la FFVoile signifiant un niveau de navigation autonome dans une zone délimitée et surveillée, naviguera dans un cadre de pratique dite « individuelle » induisant l'acceptation de la totalité des modalités ci-dessous *

Fait à le

Signature

LA NAVIGATION INDIVIDUELLE

L'esprit de cette navigation correspond en tout point en une pratique personnelle avec son matériel (planche, kite, paddle, ...), et sans infra structure pour se changer. Le lot de la majorité des pratiquants non licenciés !!!

Deux différences cependant : le matériel est collectif, et la zone de navigation est délimitée et surveillée

COMMENT CELA SE PASSE

- ✚ L'accès au site est régi par les mesures sanitaires mises en place, et se limite exclusivement au temps de pratique incluant la préparation et le rangement de son matériel. Les adhérents concernés ne seront pas sous la responsabilité des moniteurs en dehors du temps de pratique tel que précédemment défini.
- ✚ Cette pratique, équivalente à une pratique personnelle, induit la capacité à préparer, rincer et ranger son support, respecter la zone de navigation, et se changer en dehors des vestiaires.
- ✚ Une liste des adhérents de 14 ans et plus sur les supports catamaran et planche à voile est établi par les moniteurs, et autorise une pratique prioritairement en solitaire (10 nœuds max.) ou sur une demande spécifique en double (15 nœuds max.) sur une zone quotidiennement délimitée et surveillée par un moniteur ou une monitrice de l'école de voile.
- ✚ La manipulation des catamarans sur la plage s'effectuera avec l'aide d'un moniteur, ou d'autres adhérents présents sur le site, avec toutefois un nombre maximum de 4 personnes autour du bateau.
- ✚ Le responsable technique qualifié, en cohérence avec les textes et mesures sanitaires réglementaires pourra à tout moment réduire ou annuler une navigation pour des raisons météo ou de non-respect des procédures sanitaires.

LES HORAIRES – Du 27 mai au 27 juin

Des horaires pour la période du 29 juin au 31 juillet seront communiqués ultérieurement

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
10h00 à 16h00	10h00 à 16h00	9H00 à 17h00	10h00 à 16h00	10h00 à 16h00	9H00 à 17h00
Sans restriction	Sans restriction	13h00 à 17h00 Réservés adhérents Ados du mercredi	Sans restriction	Sans restriction	9h00 à 13h00 Réservés adhérents adulte 13h00 à 17h00 Réservés adhérents Ados du samedi

